



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2018

L'an deux mille dix huit et le treize mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, M. GARCIA, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, Mme PELAEZ, Mme RUL, M. CHOUKRI-TOURI, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, M. RESPLANDY, M. COUQUET, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme PISSARRO, Madame BRUN, Madame ANDRIEU, Mme OUMALEK, M. BOZKURT, Mme VALAIZE, Mme VANDROY, Mme BOISJOT, Mme ROQUE, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL

Absent(s) excusé(s) : Mme JULLIAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : O.DELBAERE

APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU des Séances Publiques du 30 janvier et du 12 février 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMUNICATIONS de MONSIEUR le MAIRE :

- Communications sur l'avenir des musées et sur l'avant projet de l'Acropole (liaison cœur de ville/ Fonseranes).

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'article L2122/23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

1 - Compte de gestion 2017 : Budget principal

Le Conseil adopte à l'unanimité

2 - Compte administratif 2017 : Budget principal

Votants : 48

Pour : 36

Contre : 11

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Robert MENARD, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.

La Présidence est laissée à Mlle SCHMITT, 1ere adjointe au Maire.

Le Conseil adopte à la majorité

3 - Compte de gestion 2017 : Budget annexe "Parkings"

Le Conseil adopte à l'unanimité

4 - Compte administratif 2017 : Budget annexe "Parkings"

Votants : 48

Pour : 36

Contre : 11

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Robert MENARD, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.

La Présidence est laissée à Mlle SCHMITT, 1ere adjointe au Maire.

Le Conseil adopte à la majorité

5 - Compte de gestion 2017 : Budget annexe "locations commerciales"

Le Conseil adopte à l'unanimité

6 - Compte administratif 2017 : Budget annexe "Locations commerciales"

Votants : 48
Pour : 36
Contre : 11
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 1

*Monsieur Robert MENARD, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.
La Présidence est laissée à Mlle SCHMITT, 1ere adjointe au Maire.*

Le Conseil adopte à la majorité

7 - Compte de gestion 2017 : Budget annexe "Journal de Béziers"

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - Compte administratif 2017 : Budget annexe Journal de Béziers

Votants : 48
Pour : 36
Contre : 11
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 1

*Monsieur Robert MENARD, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.
La Présidence est laissée à Mlle SCHMITT, 1ere adjointe au Maire.*

Le Conseil adopte à la majorité

9 - Compte de gestion 2017 : Budget annexe "Béziers Événements"

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Compte administratif 2017 : Budget annexe "Béziers Événements"

Votants : 48
Pour : 36
Contre : 11
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 1

*Monsieur Robert MENARD, Maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.
La Présidence est laissée à Mlle SCHMITT, 1ere adjointe au Maire.*

Le Conseil adopte à la majorité

11 - Affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement - Budget principal

Votants : 48
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

12 - Affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement - Budget annexe Parkings

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Budget annexe "Journal de Béziers" - Reprise du résultat 2017 au Budget Principal 2018 suite à clôture

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Budget annexe "Locations commerciales" - Reprise du résultat 2017 au Budget Principal 2018 suite à clôture

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Demande d'un Fonds de concours pour l'Aménagement et l'Équipement des Communes (FAEC) à la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée - Aménagement de la Place Jean Jaurès

Le règlement d'attribution et la convention type de partenariat avec les communes du fonds de concours pour l'aménagement et l'équipement des communes (FAEC).
Le 23 mars 2017, le Conseil communautaire a adopté un avenant n°1 à ce règlement, pour élargir ce dispositif aux 4 communes ayant rejoint la Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2017 et modifier les conditions de versement du fonds de concours.

Le Conseil adopte à l'unanimité

16 - Demande de maintien de garantie d'emprunts en faveur de Promologis dans le cadre d'un échange de patrimoine entre sociétés Unicil et Promologis

La ville de Béziers a garanti 4 emprunts par délibération du 25 juin 2002 à hauteur de 100% au profit d'Unicil, d'un montant total de 1 178 000€, contractés auprès de la CDC.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

17 - Mise en réforme du matériel nautique

Mise en réforme du matériel nautique

Le Conseil adopte à l'unanimité

CULTURE

18 - Festival Flamenco - Conventions avec les différents intervenants

Dans le cadre du festival de flamenco, qui se déroulera du 9 au 24 mars 2018, la Commune souhaite proposer au public diverses animations, en plus des spectacles programmés. Des conventions seront établies avec les différents intervenants. Aucune contrepartie financière ne sera versée par la Commune.

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - « Le Mars des Auteurs » - Convention Commune de Béziers / Théâtre d'Auteurs en Languedoc Roussillon

La Commune souhaite soutenir la création théâtrale en apportant une aide financière de 2000 euros à l'association Théâtre d'Auteurs en Languedoc Roussillon dans le cadre de la manifestation "Le Mars des Auteurs" qu'elle organise le 30 mars 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Organisation du Salon du Livre Ancien - Convention Ville de Béziers / Association La Foire aux Bouquins

L'Association « La Foire aux Bouquins » organise un Salon du Livre Ancien, dans le hall du Théâtre Municipal, le samedi 21 avril 2018. Aucune participation financière n'est demandée à la Commune mais une aide au niveau de la logistique et de la communication.

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Organisation de la fête traditionnelle de la Saint Aphrodise - Convention Commune de Béziers / Association Les Amis de Saint Aphrodise

La Fête de la Saint Aphrodise, organisée en partenariat avec l'association des Amis de Saint Aphrodise, se tiendra le vendredi 27 et le samedi 28 avril 2018. L'association percevra de la Commune une participation financière pouvant aller jusqu'à 4000 euros pour couvrir les dépenses liées à cette manifestation.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Convention de mise à disposition de la salle Zinga Zanga pour la résidence et le concert de Daniel Guichard

La Commune souhaite accueillir l'artiste Daniel Guichard en résidence du 12 au 16 novembre 2018 et présentera également son concert le 17 novembre.

La mise à disposition de la salle Zinga Zanga sera accordée à titre gracieux.

Une convention sera établie entre la Ville et la production de l'artiste.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Convention Commune de Béziers / Association École Taurine Béziers Méditerranée

La Commune souhaite renouveler le partenariat qui la lie depuis plusieurs années à l'Ecole Taurine en attribuant une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 euros maximum. Cette somme permettra à l'association de financer les nombreux frais liés à l'activité de l'école. Une convention sera établie entre la Ville et l'Ecole Taurine.

Votants : 48

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 1

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Didier BRESSON étant concerné personnellement, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

DOMAINE

24 - Cession de quatre parcelles communales au profit de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée dans le cadre de travaux de raccordement du réseau d'eau potable

Cession de quatre parcelles communales dans le cadre de travaux de raccordement du réseau d'eau potable

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - ZAC de la Courondelle - Cession à VIATERRA des emprises foncières en limite du château d'eau

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Acquisition d'un local sis 37 Allées Paul Riquet appartenant à VIATERRA

Acquisition d'un local sis 37 Allées Paul Riquet appartenant à VIATERRA

Le Conseil adopte à l'unanimité

JURIDIQUE

27 - Parcelles AC n°98 - Convention d'occupation temporaire

Convention d'occupation temporaire.

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Changement d'exploitant pour le Kiosque sis Boulevard Herriot appartenant à la Commune

Changement de l'exploitant du Kiosque situé boulevard Herriot

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - Convention de mise en commun des agents de Police Municipale de BEZIERS et de CERS

CONVENTION DE MISE EN COMMUN DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE DE BEZIERS ET DE CERS

Le Conseil adopte à l'unanimité

PERSONNEL

30 - Modalité de remboursement des frais de déplacement sur le territoire métropolitain et à l'étranger - Collaborateurs occasionnels du service public

Collaborateurs occasionnels

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Formation et ingénierie en sécurité : convention de mise à disposition

formation sécurité

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Tableau des emplois - Création d'un poste d'Éducateur Territorial de Jeunes Enfants

Création poste EJE

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Tableau des emplois - Création de deux postes de Techniciens Territoriaux

Création postes techniciens

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Tableau des emplois - Création d'un poste de Médecin territorial

Création poste médecin

Le Conseil adopte à l'unanimité

SANTE

35 - Convention de partenariat entre la Ville et l'Association des Familles du Faubourg et du Biterrois

Dans le cadre du programme «Vivons en forme à Béziers» un partenariat est mis en place avec l'Association des Familles du Faubourg Biterrois. Il consiste à animer des ateliers cuisine dans les locaux de la maison de quartier Martin Luther King. Afin de soutenir cette action, une convention de partenariat va être signée pour l'animation de 10 ateliers en 2018 .

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Modification du tarif du vaccin contre la leptospirose

Suite au nouveau marché pour l'achat de vaccins, le tarif du laboratoire fabricant le vaccin contre la leptospirose a augmenté de plus de 35%, passant de 90,84 à 127,58 €TTC.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SOCIAL

37 - Convention de partenariat et de mise à disposition d'un bureau, à la maison de quartier Vaclav Havel, entre la Ville de Béziers et l'Association Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault

L'Association Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault (E.P.E. 34) souhaite, au sein de la maison de quartier Vaclav Havel :

- organiser une permanence de point écoute « parents-enfants » de tous âges, dans le cadre du dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales,
- des réunions partenariales ayant un lien avec les objectifs de l'association,
- co-piloter l'action « Café des parents », avec la conseillère en économie sociale et familiale de la maison de quartier et le directeur de l'école élémentaire « Les Oiseaux ».

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Convention de mise à disposition du boulodrome de la Devèze entre la Ville de Béziers et l'Association d'Entraides et de Soutien aux Entreprises et Particuliers (A.E.S.E.P.)

La Ville de Béziers met à la disposition de l'Association d'Entraides et de Soutien aux Entreprises et Particuliers (A.E.S.E.P.) le site du boulodrome de la Devèze, situé rue d'Oran.

Cette mise à disposition s'inscrit dans le cadre du retrait de l'Association « Expressions Créatives d'Oc » , au 31 décembre 2017.

L'Association A.E.S.E.P a pour objet l'animation et l'insertion des publics sur le quartier et la construction de liens sociaux, par le biais de différentes activités, mentionnées dans la convention, favorisant la dynamique territoriale.

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Contrat d'Objectifs Ville de Béziers / Association "Les Restaurants du Coeur"- Avenant n°3

Avenant N°3 au Contrat d'Objectifs Ville de Béziers / association "Les Restaurants du Coeur" établi en contrepartie d'une subvention de la ville d'un montant de 30 000 € (règlement effectué en 3 fois en mai, juillet et octobre).

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Avenant n°18 à la Convention Générale de partenariat Ville de Béziers / ABES établissant le Contrat d'Objectifs annuel 2018

avenant établissant un contrat d'objectifs en contrepartie duquel la Ville versera à l'ABES 150 185 € en 3 versements (40% en mai, 30% en juillet, 30 % en octobre).

Monsieur Daniel PAREDES étant concerné personnellement, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le nombre de votant change, il passe de 48 à 47.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SPORTS

41 - Subventions pour trois manifestations : CHOTOB : 4 000 € pour le tournoi de judo Mireille BESSIERE du 6 janvier, MEIYO KARATE : 600 € pour l'open des 10 et 11 février et 500 € pour le BCAM pour la 24 ème édition des 10 kilomètres du soleil du 18 mars

Subventions pour trois manifestations payables après réception du bilan : 4 000 € pour le CHOTOB, 600 € pour le MEIYO KARATE et 500 € pour le BCAM.

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

42 - Dénomination de la voie d'accès au parking du site des Neufs Écluses de Fonseranes depuis le rond-point Bouchaga Boualem

Dénomination de voie

Le Conseil adopte à l'unanimité

43 - ZAC DE L'HOURS - Agrément à la cession de la parcelle MR 420 - îlot B

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de la parcelle MR 420 de 43 m² à la SCCV DE L'HOURS moyennant un prix de 2 800 €/HT (deux mille huit cents euros), pour un usage de parking, en vue d'un complément de l'assiette foncière du lot B3/B4. Aucune surface de plancher de construction n'est attribuée à cette parcelle vendue.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

44 - MOTION - Ateliers SNCF de Béziers

MOTION - Avenir du dépôt SNCF de Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

Le dossier 45 a été retiré de l'Ordre du Jour

JURIDIQUE

46 - Commission d'Indemnisation à l'Amiable - Travaux des Halles - Indemnisation de commerçants

Dans le cadre de la commission d'indemnisation à l'amiable, proposition d'indemnisation suite aux commissions du 5 février et du 5 mars 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

47 - Sélection des vins de la Féria 2018 - Composition d'un jury professionnel - Adoption du règlement - Conventions Ville de Béziers/Vignerons sélectionnés

Il convient de sélectionner les vins de la Féria par un jury et conclure les conventions avec les vignerons sélectionnés

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 19H40

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mercredi 14 mars 2018



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE BEZIERES' at the top and '(Hérault)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style across the stamp.